

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 63 (1983)
Heft: 4: L'industrie suisse en France

Artikel: Situation économique de la Suisse en 1983 et perspectives à court terme
Autor: Aubert, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886556>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Situation économique de la Suisse en 1983 et Perspectives à court terme

Petit pays à économie largement ouverte sur le monde, la Suisse est nécessairement soumise aux influences de la conjoncture internationale. Aussi ne saurait-on émettre des pronostics sur l'avenir immédiat sans observer au préalable l'évolution économique des grands pays industrialisés. Après la période de stagnation et même de récession consécutive au second choc pétrolier de 1979-1980, le redressement amorcé en automne 1982 dans la zone OCDE s'est poursuivi en 1983. Son ampleur a cependant fortement varié d'un pays à l'autre. La reprise a débuté aux États-Unis, où elle s'est accompagnée d'un raffermissement du dollar. Les forces d'expansion ont également prédominé en Grande-Bretagne, en Allemagne, au Canada et au Japon. Des résultats encourageants ont été enregistrés sur le plan de la lutte contre l'inflation, même si le recul du renchérissement semble aujourd'hui avoir pris fin. De larges zones d'ombre demeurent cependant dans ce tableau relativement positif. Les grands problèmes structurels auxquels les économies industrialisées sont confrontées depuis un certain nombre d'années rendent nécessaires de douloureux arbitrages, et leur solution exigera du temps. De ce fait, le chômage le plus important de la période d'après-guerre persiste et ne peut se résorber que très lentement. De lourdes incertitudes grèvent en outre les perspectives d'avenir et freinent une revitalisation pourtant indispensable des investissements : anticipations à la hausse des taux d'intérêt américains, crise internationale de l'endettement, stagnation du commerce mondial et tendances croissantes de recours aux mesures protectionnistes.

Parmi les pays de la zone OCDE, la Suisse occupe généralement du point de vue de l'évolution conjoncturelle une position de lanterne rouge : elle figure parmi les derniers pays à ressentir les effets tant d'une rupture que d'une reprise. Ainsi, après une récession modérée en 1982, le creux de la vague semble avoir été atteint en 1983, année qui se soldera vraisemblablement par une croissance zéro. Le redressement conjoncturel se dessine principalement depuis le deuxième trimestre 1983. Tout porte à croire pour l'instant qu'il sera de dimensions modestes et inégalement réparti parmi les branches économiques de notre pays. Le principal facteur d'expansion provient de la demande intérieure, où l'on remarque avant tout la force d'entraînement particulière de la consommation publique de même qu'une certaine vitalité de la demande dans le bâtiment, alors que la contribution des autres secteurs paraît devoir rester plus limitée. Il faut voir dans cette évolution les effets bénéfiques du programme de mesures visant au renforcement de l'économie suisse proposé par le Conseil fédéral et adopté par le Parlement le 17 mars 1983, un programme de dimensions assez modestes pour ne pas mettre en danger l'objectif d'assainissement du budget fédéral, mais assez étoffé pour avoir des chances d'exercer une action catalytique.

De l'avis des observateurs, notre industrie d'exportation n'est pour l'instant amenée à participer que de manière limitée à la reprise. On peut trouver à cela plusieurs raisons. L'évolution du cours du franc suisse vis-à-vis des monnaies de nos principaux concurrents sur les marchés internationaux reste un objet de constante attention de la part de la Banque nationale suisse, préoccupée par ailleurs d'éviter par une politique monétaire crédible la résurgence de poussées inflationnistes. On notera que les résultats remarquables obtenus sur le plan de la lutte contre le renchérissement – notre taux actuel d'inflation est inférieur à 2 % l'an – ont permis à nos autorités monétaires de faire preuve d'une certaine flexibilité sur le plan de l'approvisionnement en liquidités du système bancaire suisse. Elles ont ainsi pu se joindre sans risques exagérés à l'action concertée d'un groupe de banques centrales visant au début d'août à prévenir une hausse désordonnée du dollar et, par la même occasion, une baisse exagérée du mark allemand par rapport au franc suisse.

Une autre raison du manque relatif de dynamisme de nos exportations a trait à la nature même de la reprise aux États-Unis et chez nos principaux partenaires commerciaux. Cette reprise repose en effet principalement sur la demande de biens de consommation durables et celle de la construction de type résidentiel, alors que la partie la plus importante de l'industrie suisse d'exportation s'est spécialisée dans la production de biens d'investissement. Il faut ajouter à cela non seulement les effets particulièrement sensibles pour un petit pays du protectionnisme auquel nombre de nos partenaires ont recours de manière ouverte ou occulte, mais aussi la baisse des commandes des pays du Tiers Monde en proie à de graves difficultés liées au service de leur dette. Ce sont là bien évidemment des défis qui ne nous concernent pas seuls. Ils exigent la coopération de tous les États concernés. La Suisse est prête à continuer à apporter sa contribution à la solution de ces grands problèmes de l'heure. Pour prendre un exemple actuel, le Parlement débattre incessamment de la proposition du Conseil fédéral d'adhérer aux Accords généraux d'emprunt du Fonds monétaire international et de souscrire à des engagements de plus d'un milliard de DTS.

Il est néanmoins un domaine où il nous faut agir par nous-mêmes. Pour conserver notre capacité concurrentielle, nous devons être à même d'offrir des produits non seulement de grande qualité, mais aussi qui correspondent aux exigences technologiques de nos clients. La Suisse doit en d'autres termes tout à la fois procéder aux ajustements structurels rendus nécessaires par l'évolution du monde et revivifier sa capacité d'innover. Pour mener à bien cette tâche, les entreprises suisses possèdent de nombreux atouts.

Les pouvoirs publics, de leur côté, s'efforcent de tout mettre en œuvre pour réaliser un environnement optimal. C'est à cette préoccupation que répond le nouveau programme de mesures visant au renforcement de la capacité d'adaptation de l'économie suisse à moyen et long terme proposé par le Conseil fédéral.

Ainsi donc, les perspectives immédiates qui se dessinent aujourd'hui doivent nous inciter non pas à une autosatisfaction prématurée, mais à l'effort, à la flexibilité et à l'imagination. Les prévisions relatives à la situation sur le marché du travail sont d'ailleurs là pour nous le rappeler. L'emploi augmentera, mais cette augmentation ne suffira pas pour donner une place de travail à tous les demandeurs nouveaux. Or derrière les chiffres indicateurs du chômage, si faibles soient-ils en valeur relative – moins d'un pour cent – se cachent des tragédies humaines et des drames régionaux. Tant qu'il en sera ainsi, aucune complaisance n'est permise.



Pierre AUBERT,
*Chef du Département Fédéral
des Affaires Étrangères,
Président de la Confédération.*